

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Compte-rendu de la séance du 19 juin 2023

ELUS	Présent	Donne procuration à	Absent	Commentaires
BONNET Xavier			X	
CARRE Marie-Gabrielle	X			
SANCHEZ Sonia	X			<u>Secrétaire de séance</u>
MARY Patricia	X			
BLANLOEIL Séverine	X			
ELAIN Blandine	X			
PEULVEY Christian	X			
CLENET Françoise	X			
BAILLIARD Marie-Claude	X			
WEMAERE Jean-Luc	X			
CORMERAIS Catherine			X	
CLERO Nicole			X	
PETIT Claude			X	
LIARD Claudine	X			
PIVETEAU-AUSSANT Sophie		LIARD Claudine		
CEVAER Daniel	X			
ROUSSET Ghislaine	X			
Nombre de membres en exercice 17	12	1 procuration	4 absents	

N° de délibération	Sujet	Nombre de votants	Décision		
			POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
23.06.01	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Convention à intervenir avec l'association nationale pour le déploiement du service civique solidarité seniors (AND-SC2S)	13	12		1
23.06.02	RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP	13	13		
23.06.03	RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Modification de la liste des emplois temporaires et saisonniers à pourvoir pour l'année 2023	13	13		
23.06.04	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Modification du tableau des effectifs	13	13		
23.06.05	RESIDENCE 'JACQUES-BERTRAND' : Mise en place de l'indemnité de chaussures à la résidence 'Jacques Bertrand'	13	13		
23.06.06	Attribution d'aides facultatives	13	13		

**Décisions prises par le Président,
du 13 avril au 19 juin 2023
dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil d'administration**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, je vous donne lecture des décisions prises dans le cadre des délégations que vous m'avez confiées par délibération en date du 9 décembre 2020, d'une part,

Et, en vertu de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, d'autre part :

N° de décision	Objet de la décision
08-2023	<p><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u> Résidence Jacques Bertrand</p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) concernant le lot 8 'Métallerie' avec la société EVRE METAL de Mauges-sur-Loire (49) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour un montant HT de 1 407 €. ↳ Portant le montant du marché initial de 88 642,26 € HT à 90 049,26 € HT, soit +1,587%.
09-2023	<p><u>AFFAIRES FINANCIERES</u> Aide facultative</p> <p>Octroi d'une aide d'un montant de 245,38 €.</p>
10-2023	<p><u>AFFAIRES FINANCIERES</u> Aide facultative</p> <p>Octroi d'une aide d'un montant de 60 €.</p>
11-2023	<p><u>AFFAIRES FINANCIERES</u> Aide facultative</p> <p>Octroi d'une aide d'un montant de 40 €.</p>
12-2023	<p><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u> Résidence Jacques Bertrand</p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2023-02 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 6 'Couverture' attribué à la société LOIRE ATLANTIQUE TOITURES de Saint Mars du désert (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour un montant HT de - 1 430,33 €. ↳ Portant le montant du marché initial de 98 565,89 € HT à 97 135,56 € HT, soit - 1,451%.

13-2023	<p><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u> Résidence Jacques Bertrand</p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 3 'Gros oeuvre' attribué à la société BENETEAU CONSTRUCTION de Malville (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour un montant HT de - 9 956,38 €. ↳ Portant le montant du marché initial de 1 030 000 € HT à 1 020 043,62 € HT, soit - 0,967%.
14-2023	<p><u>AFFAIRES FINANCIERES</u> Aide facultative</p> <p>Octroi d'une aide d'un montant de 500 €.</p>
15-2023	<p><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u> Résidence Jacques Bertrand</p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 9 'Cloisons/doublages/faux plafonds' attribué à la société COIGNARD de Sainte Luce sur Loire (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour un montant HT de + 5 158,89 €. ↳ Portant le montant du marché initial de 261 581,73 € HT à 266 740,62 € HT, soit + 1,972%.
16-2023	<p><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u> Résidence Jacques Bertrand</p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 2 'Terrassement/VRD' attribué à la société BLANLOEIL de Clisson (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour un montant HT de + 7 560 €. ↳ Portant le montant du marché initial de 310 000 € HT à 317 560 € HT, soit + 2,439%.
17-2023	<p><u>CONTRATS-CONVENTIONS</u> Résidence Jacques Bertrand</p> <p>Adhésion au dispositif mis en place par l'état pour le remboursement des chèques énergie présentés par les résidents de l'EHPAD Jacques Bertrand.</p>
18-2023	<p><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u> Résidence Jacques Bertrand</p> <p>Signature d'un avenant 1 dans le cadre du marché n°2022-01 (destiné à l'extension de la résidence) dans le cadre du lot 14 'Chauffage/ventilation/plomberie sanitaire' attribué à la société AMIAUD de Les Brouzils (85) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour un montant HT de + 1 868,40 €. ↳ Portant le montant du marché initial de 634 000 € HT à 635 868,40 € HT, soit + 0,295%.
20-2023	<p><u>CONTRATS-CONVENTIONS</u> Résidence Jacques Bertrand</p> <p>Signature d'une convention dans le cadre de l'accord-cadre n°2021-041 destiné à la location et à l'entretien de linge plat et professionnel, des distributeurs automatiques de vêtements et prestations associées avec le RESAH (réseau des acheteurs hospitaliers) de Paris (75) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour une contribution dont le montant annuel est de 900 € TTC.

21-2023

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Résidence Jacques Bertrand


Passation d'un marché n°2023-04 destiné à l'extension de la résidence pour le lot 7 'Étanchéité' avec la société TERRASSES A VIVRE de Thouaré sur Loire (44) :

↳ **Pour un montant de 62 796,77 € HT.**

Le Conseil d'administration prend acte des décisions prises par le Président, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés.

Le 19/06/2023, à Clisson,

Secrétaire de séance



Le Président de séance



